

**Mesdames et Messieurs les membres du  
CONSEIL MUNICIPAL**

Saint-Germain-lès-Corbeil, le 17 mai 2022

YP/FB/CB-2022

**Objet : Convocation du Conseil Municipal**

Dossier suivi par la Direction Générale des Services

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

**Lundi 23 mai 2022 à 20 H 00  
en mairie**

**ORDRE du JOUR**

1. Adoption du Procès-Verbal de la séance du 11 avril 2022
2. Garantie d'emprunts à la SA d'HLM IMMOBILIERE 3F pour la construction de 87 logements neufs, 6 rue de Rochefort (CPLS, PLUS, PLAI, PLS, Prêt Booster, PHB 2.0)
3. Modification du taux d'imposition de la taxe foncières sur les propriétés non-bâties (TFNB) 2022
4. Retrait de la délibération n°56-2021 de Prestation d'émission et de livraison de titres restaurant : approbation de la procédure d'appel d'offres et signature du marché
5. Groupement de commandes sur le fondement d'un accord-cadre à conclure sur les prestations de transport collectif de personnes : Adhésion de la Ville

Pour chacun des points énumérés ci-dessus qui seront soumis à une délibération, des notes explicatives sont jointes à la présente convocation.

Selon le Code Général des Collectivités Locales, selon l'article L. 121-15-1 du code des communes et, conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal du 21 septembre 2020 approuvé à l'unanimité, **seules les déclarations écrites des Conseillers Municipaux remises en Mairie seront contenues dans le Procès-Verbal.**

La présente convocation est transmise par voie dématérialisée conformément à la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 « Engagement et Proximité » ou sera adressée par écrit au conseiller municipal qui en fait la demande écrite à la Direction Générale des Services.

Veillez croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Affichage du 17 au 23 mai 2022  
(R.2121-7 CGCT)*

Le Maire,  
Vice-Président Grand Paris Sud chargé des  
Sports,

**Yann PÉTEL**

